

J'exhorte mes amis des pays en voie de développement à considérer non seulement le coût de la lutte contre la pollution, mais aussi celui de la pollution elle-même et le gaspillage insensé qu'elle constitue souvent. Nous attendons tous le jour où tout le monde pourra profiter des bienfaits de la technique, et nous travaillons à cet idéal. Le développement économique est la voie de la prospérité, mais nous avons le devoir de profiter des progrès de la technique pour suivre cette voie sans empoisonner l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le sol d'où nous tirons notre subsistance.

Le troisième exemple dont je veux me servir pour illustrer l'universalité des problèmes humains, c'est le vaste domaine du désarmement et de la limitation des armements. Le Canada est d'avis que les accords conclus dans ce domaine resteront incomplets ou inefficaces tant que la République populaire de Chine ne participera pas à nos délibérations et aux études et négociations approfondies en cours à la Conférence du Comité du désarmement à Genève. Il n'est pas dans mon idée de critiquer l'excellent travail accompli ici même et dont témoignent le Traité sur la non-prolifération, le Traité sur la réglementation des dépôts d'armes sous-marines et les travaux en cours portant sur un traité relatif aux armes biologiques, auxquels, dans chaque cas, le Canada a d'ailleurs pris une part active et essentielle.

Je ne veux pas non plus diminuer l'importance des négociations très encourageantes qui ont lieu actuellement entre les États-Unis et l'URSS pour tenter de mettre un terme à la course aux armements.

Au début de ce mois, à Genève, j'ai eu l'honneur de m'adresser aux délégués de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. J'ai profité de ma présence à Genève pour parler, devant la Conférence du Comité du désarmement, d'un sujet auquel le Canada attache la plus grande importance: la nécessité d'une interdiction complète des essais nucléaires, y compris les essais souterrains.

L'Assemblée sera bientôt saisie du Rapport spécial sur les essais nucléaires de la Conférence du Comité du désarmement; je voudrais donc répéter ici quelques-uns des arguments que j'ai exposés à Genève. Il faudra auparavant résoudre les difficultés politiques et techniques pour en arriver à une interdiction totale. Le Canada n'est pas seul, loin de là, à penser que l'existence même de ces difficultés appelle une interdiction complète des essais nucléaires souterrains. Nous croyons que tous les Membres des Nations Unies souscriraient à des mesures qui pourraient être prises immédiatement, avant même la conclusion d'accords internationaux. Les pays qui procèdent à des essais nucléaires pourraient limiter l'envergure et le nombre de leurs essais en cours, en commençant tout au moins par les plus importants, et en faire publiquement l'annonce. Cela ne présenterait pas de difficultés et ne risquerait pas de susciter de complications. Il ne nous reste guère de temps pour assurer l'application totale du Traité sur la non-prolifération. Il faut, pour en arriver là, accorder la plus haute priorité à toutes les mesures nécessaires et, au premier chef, à la cessation de tous les essais nucléaires. Beaucoup de gouvernements souhaitent ardemment voir disparaître tous les obstacles à l'application totale du Traité sur la non-prolifération, avant que l'équilibre précaire entre les puissances nucléaires ne soit encore plus